

# Le Petit Journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°36  
AOÛT 2020



# EXPOSITION

## L'Art de la Dalle de Verre



**Office de Tourisme des Deux Rives  
AUVILLAR (82)**



**Ouverture 7/7 jours de mi-juin à mi-septembre**

**Renseignements : 05 63 39 89 82**

# Édito



Chères Auvilleaises, chers Auvilleais,

Je voudrais tout d'abord remercier toutes les Auvilleaises et Auvilleais qui nous ont renouvelé leur confiance lors des élections municipales, en élisant dès le premier tour l'ensemble des candidats de la liste « **Auville, pour un avenir durable** ». Soyez assurés que l'équipe est déjà au travail pour la mise en route du programme présenté.

La période que vit en ce moment notre pays est pour le moins anxiogène et très incertaine. Pour autant, nous avons voulu mettre une forme d'optimisme en bonne place de notre bulletin. Merci à Anne-Marie ROCHU pour son œuvre en couverture... La liberté retrouvée de nos déplacements, et toujours dans le respect des règles.

Dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité, la municipalité et les agents municipaux sont restés mobilisés. Des élus référents ont été désignés dès le début de la crise, afin d'entretenir un lien téléphonique avec nos habitants les plus fragiles (personne vulnérable et/ou seule, sans famille à proximité).

Je tiens particulièrement à saluer l'engagement si précieux de nos enseignantes, qui ont su s'adapter et ainsi permettre aux enfants de ne pas « couper » le lien avec l'école. La réouverture des écoles a demandé, comme vous pouvez vous en douter, beaucoup d'adaptations définies dans un protocole sanitaire strict, pour répondre aux inquiétudes des parents et des enfants... et là aussi elles ont répondu présentes. MERCI

Côté approvisionnement, nos commerçants, producteurs, associations ont joué le jeu. Grâce à l'implication des membres de « La halle aux grains » le marché dominical a été maintenu.

Ghislaine et Thierry DUSSAC, Vincent et Valérie DESBOURDIEUX-CUNY, Arnaud BROUGNON ont mis en place un service de vente de fruits et légumes sur leur exploitation.

**J'incite d'ailleurs tous les Auvilleais à prolonger cette très bonne dynamique de consommation locale.**

Tous nos restaurateurs, commerçants ont besoin de nos achats, que ce soit par nécessité ou par solidarité. Nous comptons sur vous tous pour les soutenir dans cette période très compliquée.

## **Côté finances :**

Cette année encore, notre budget a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal. Il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des services municipaux et des élus.

Malgré un contexte difficile lié à la baisse continue des dotations de l'Etat, nous avons fait le choix de maintenir les taux de fiscalité pour la 16ème année consécutive, de poursuivre le désendettement de la commune ainsi que le vaste programme d'investissements, conformément à nos engagements. Tout cela n'est possible que si les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et des subventions substantielles obtenues pour chaque projet.

La priorité de notre budget 2020 porte sur l'**investissement** :

## **Côté travaux :**

Deux chantiers sont sur le point de se terminer, la réhabilitation intérieure de **l'église Saint Pierre et la rue de la Sauvetat**.

La fin de la restauration du bas-côté Sud de l'église Saint Pierre est prévue pour fin juillet. Le financement de la dernière tranche, à savoir la chapelle du rosaire, est bouclé. Les travaux devraient débuter en fin d'année.

**Le chantier de la rue de la Sauvetat** est terminé. Les plantations de végétaux se feront à l'automne.

Au nom des élus, je remercie les riverains pour leur patience « exemplaire » liée à un chantier « exceptionnel » dans la durée.

Dès la fin de l'école, le chantier de réfection complète de la toiture de l'école maternelle avec son isolation a débuté.

**Côté primaire**, c'est au tour de la classe de CP, du club informatique et la salle garderie, de faire peau neuve (peinture, sol, éclairage).

**Les travaux de réhabilitation de l'ancien Office de Tourisme**, qui consistent à créer d'un local commercial en rez-de-chaussée et trois logements aux étages, sont programmés pour la fin d'année.

**Jardin Michaud**. Situé en contre-bas de la Place de la Halle ce jardin dispose d'un bâtiment qui sera transformé afin d'offrir aux pèlerins et aux personnes fréquentant la « vélo voie verte », une consigne, un garage à vélos, des sanitaires, des tables.

**Fibre optique**. Je sais à quel point l'attente est importante ! Le déploiement pour Auville est en cours. Une réunion publique avec le syndicat départemental d'aménagement numérique est prévue au dernier trimestre 2020 afin d'expliquer la démarche et les choix d'abonnements auprès des différents opérateurs.

## **Côté manifestations :**

La commune, en collaboration avec les différents présidents d'associations, a fait le choix d'annuler les manifestations prévues jusqu'au 15 août. Il n'était pas possible de faire autrement.

**Le Festival de Cinéma avec ses trois soirées de représentations est maintenu**. Il aura lieu les 21,22 et 23 août. Ce moment de partage, de très bonne qualité, doit inciter le plus grand nombre d'entre nous à participer. Cette manifestation a trouvé toute sa place dans le paysage communal et communautaire, sachons lui réserver le meilleur accueil.

Nous nous retrouverons également lors du vide-grenier du Port le 30 août, le marché potier les 10 et 11 octobre et le 12 décembre pour le marché de Noël.

Je vous encourage à aller visiter la superbe exposition « **L'Art de la dalle de verre** » qui se tient actuellement et jusqu'au 15 septembre à l'office de tourisme des Deux Rives. La présentation de cet Art fait parfaitement écho aux trois vitraux monumentaux de l'ancienne chapelle des Ursulines.

Je vous disais en commençant mon édit que nous traversons une période incertaine. Si je comprends l'envie de tous de reprendre une vie sociale et professionnelle « normale », nous devons continuer, plus que jamais, à redoubler de vigilance dans le respect des gestes barrières. La distanciation sociale doit être respectée et le port du masque doit être la règle lors des regroupements et dans les lieux publics clos.

Comme dans beaucoup de villages, la solidarité et l'entraide se sont spontanément et très vite mises en place. Les élus sont particulièrement fiers de cette mobilisation citoyenne.

Pour finir je tenais à vous informer que les élus ont entamé un travail de médiation auprès de représentants de la communauté bulgare, afin de leur expliquer ou rappeler, les règles essentielles du « savoir vivre ensemble » dans notre village.

Comme depuis le début de la crise, nous restons à votre écoute.

Très amicalement, très bel été à tous et restez prudents !  
Olivier RENAUD

## Numéros utiles

Mairie : 05 63 39 57 33

Mail : mairie-auville@info82.com

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi - mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h et 14h-17h30

Jeudi-vendredi : 8h-12h

Samedi : 9h-12h

École maternelle : 05 63 39 01 93

École élémentaire : 05 63 39 60 55

Cantine : 05 63 32 45 36

Création-Réalisation :  
Bastide Communication

Crédits photos :  
Mairie d'Auville, Associations.

# Délégations des adjoints et commissions municipales



**Olivier RENAUD**  
Maire et Conseiller Communautaire.  
Vice-Président de la CC2R.



**Alain ARNOSTI**  
Troisième adjoint

**Délégations du maire :** Gestion de l'assainissement, gestion du cimetière, urbanisme.

**Commissions municipales :**

- Travaux, cadre de vie, développement durable, fleurissement, économie d'énergie.
- Commerce, artisanat, services.
- Protection des populations.



**Philippe SAINT MARTIN**  
Quatrième adjoint

**Délégations du maire :** Affaires financières, affaires générales, affaires scolaires et la jeunesse, commerce et artisanat.

**Commissions municipales :**

- Communication, bulletin municipal, tourisme, culture, manifestations municipales.
- Finances, administration générale, prévention des risques professionnels.
- Scolarité jeunesse.
- Commerce, artisanat, services.

Représentant de la commune au sein du bureau de l'association Squash.

## Conseillers municipaux



**Gilles COMPAGNAT**  
Deuxième adjoint

**Délégations du maire :** communication, développement durable et économies d'énergie, plan communal de sauvegarde et d'incendie, développement touristique et culturel.

**Commissions municipales :**

- Communication, bulletin municipal, tourisme, culture, manifestations municipales.
- Protection des populations.
- Travaux, cadre de vie, développement durable, fleurissement, économies d'énergie.

Délégué de la commune au Syndicat Départemental d'Énergie, à l'association des Plus Beaux Villages de France, à l'ACIR Compostelle et à la Commission Locale d'Information auprès de la centrale de Golfech.



**Joël CHEVALIER**

**Commissions municipales :**

- Travaux, cadre de vie, développement durable, fleurissement, économies d'énergie.
- Protection des populations.

Correspondant « sécurité routière » et référent « Rézo Pouce ».



**Thierry DUSSAC**

**Commissions municipales :**

- Protection des populations.
- Finances, administration générale,

prévention de risques professionnels.

- Commerce et artisanat.

Délégué de la commune au Syndicat des eaux.



**Mathieu FRAYSSINHES**

Commissions municipales :

- Travaux, cadre de vie, développement durable, fleurissement, économie

d'énergies.

- Finances, administrations générale, prévention des risques professionnels.
- Scolarité jeunesse.



**Isabelle GELDHOF-JUPON**

Commissions municipales :

- Communication, bulletin municipal, culture, tourisme, manifestations com-

munales.

- Vie sociale et associative, scolarité jeunesse.

Représentante de la commune au sein du bureau de l'association Squash.



**Isabelle LATRILLE**

Commissions municipales :

- Communication, bulletin municipal, culture, tourisme, manifestations

municipales.

- Vie sociale et associative.



**Vincent MADAULE**

Commissions municipales :

- Communication, bulletin municipal, culture, tourisme, manifestations

municipales.



**Daniel NOYRIGAT**

Commissions municipales :

- Travaux, cadre de vie, développement durable, fleurissement économies d'énergie.

- Vie sociale et associative.



**Jean Claude RAFIN**

Commissions municipales :

- Travaux, cadre de vie, développement durable, fleurissement, économies d'énergie.

- Finances, administration générale, prévention des risques professionnels.

- Vie sociale et associative.

- Commerce artisanat, services.



**Nathalie SALAUN**

Commissions municipales :

- Travaux, cadre de vie, développement durable, fleurissement, économie d'énergie.

- Scolarité, jeunesse.



**Sarah SOURBIER**

Commissions municipales :

- Protection des populations.

- Finances, administration générale,

prévention des risques professionnels.

- Scolarité, jeunesse.

Correspondante « défense ».

Pour votre information, la commission communication en charge du bulletin municipal accueille trois Auvillaraïens non élus : M<sup>me</sup> Jo LECRIVAIN-COMTE, M<sup>rs</sup> Charles MERLE, Pierre BRETTE.



# Délibérations

## du Conseil Municipal

Les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

### SÉANCE DU 3 MARS 2020

Absent excusé : Mélanie DIAL, a donné procuration à M. Thierry DUSSAC

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :

##### • COMMUNE :

###### Section de fonctionnement

Dépenses	885 875.30
Recettes	960 547.50
Excédent 2019	74 672.20
Excédent 2018	203 371.51
Soit un résultat de clôture de	278 043.71

###### Section d'investissement

Dépenses	758 043.65
Recettes	677 078.43
Déficit 2019	- 80 965.22
Excédent 2018	231 296.53
Soit un résultat de clôture de	150 331.31

Restes à réaliser dépenses	436 847.00
Restes à réaliser recettes	187 010.00

Résultat cumulé	178 538.02
-----------------	------------

##### • ASSAINISSEMENT :

###### Section de fonctionnement

Dépenses	57 377.56
Recettes	46 769.69
Déficit 2019	10 607.87
Excédent 2018	7 957.51
Soit un déficit de clôture de	2 650.36

###### Section d'investissement

Dépenses	11 143.46
Recettes	21 177.11
Déficit 2019	10 033.68
Excédent 2018	50 404.69
Soit un excédent de clôture de	60 438.37

#### AVENANT N°1 AU CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE LA SAUVETAT :

En raison du nouveau coût des travaux, il y a lieu d'établir un avenant pour réajuster le montant des honoraires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer l'avenant N°1 au contrat de maîtrise d'œuvre, pour une rémunération totale HT de 9 827.60 €.

#### VENTE D'UNE PARTIE DE CHEMIN AUX ÉPOUX LAURENS :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre à monsieur et madame Francis LAURENS au prix de 1 500 €, l'assiette du chemin faisant partie du domaine privé de la commune, séparant la parcelle ZE 46 et ZH 33, d'une superficie de 1716 m<sup>2</sup>.

#### RENOUVELLEMENT DU BAIL DE L'HÔTEL - RESTAURANT DE L'HORLOGE AU 1<sup>er</sup> AVRIL 2020 :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler le bail à la SARL HDEH à effet du 1er avril 2020 sans en modifier les clauses.

La Commune devra très rapidement engager les travaux pour la mise en accessibilité de l'établissement.

#### RESTAURATION ÉGLISE - CHAPELLE DU ROSAIRE - DEMANDE DE SUBVENTIONS :

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le montant des travaux de restauration de la chapelle du rosaire et le plan de financement :

##### MONTANT HT DES TRAVAUX

Maçonnerie	7 355.00 €
Décors peints	60 469.75 €
Electricité	2 062.76 €
Vitraux	440.56 €
<b>S/TOTAL</b>	<b>71 328.07 €</b>
Contrat SPS	600.00 €
Honoraires	3 625.15 €
<b>TOTAL</b>	<b>553.22 €</b>

##### SUBVENTIONS SOLLICITÉES

DRAC	30 221.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	11 412.00 €
RÉGION	298.00 €
COMMUNE	16 811.11 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES	16 811.11 €
<b>TOTAL</b>	<b>75 553.22 €</b>

## ARRÊT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES :

Le PLUI-H de la Communauté de Communes des Deux Rives a été arrêté lors du conseil communautaire du 20 décembre 2019.

Conformément à la réglementation en vigueur, le projet de PLUI-H a été transmis à l'assemblée pour avis.

Le conseil municipal, à la majorité (abstention : Gilles COMPAGNAT, Christine CAGNATI), émet un avis favorable au projet de PLUI-H arrêté.

### QUESTIONS DIVERSES :

#### Transfert de la compétence assainissement :

La compétence assainissement a été transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la Communauté de Communes des Deux Rives et s'échelonne vraisemblablement sur l'année car ce transfert a des conséquences budgétaires et comptables importantes.

En 2020, la commune devra donc assurer le bon fonctionnement du service.

#### Sécurisation du chemin de Saint Jacques :

Le Conseil Départemental a engagé depuis plusieurs mois des acquisitions foncières nécessaires à l'opération d'aménagement de sécurisation du chemin de Saint Jacques entre AUVILLAR et BARDIGUES.

#### Signature du contrat Grand Site Occitanie :

La Présidente de Région, Carole DELGA, a signé le Contrat Grand Site Occitanie « Moissac Lauzerte Auvillar », le lundi 24 février à 16h à l'Abbaye de Moissac.

## SÉANCE DU 25 MAI 2020

*Absent : néant*

Le conseil municipal issu des élections des 15 mars 2020 s'est réuni en mairie le 25 mai 2020.

A l'ordre du jour figuraient l'élection du maire, des adjoints, la désignation des délégués de la commune à différents organismes et la mise en place des commissions municipales.

Voir la présentation page 4 et 5.

### FIXATION DE L'INDEMNITÉ DE FONCTION DES ADJOINTS :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide avec effet immédiat, de fixer le montant des indemnités des 4 adjoints au maire à 10.70% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Pour rappel, dans les communes de moins de 1000 habitants, le maire bénéficie à titre automatique, sans délibération, d'une indemnité de fonction fixée à 40,30% de l'indice brut de la fonction publique territoriale.

### ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - MAINTIEN DU PAIEMENT DES PRESTATIONS :

La fermeture des écoles en raison du Covid19 a obligé la commune à prendre la décision de stopper les activités périscolaires.

Conscient du préjudice subi par les intervenants, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de leur régler la totalité de la prestation pour laquelle la commune s'était engagée lors de la signature des conventions en octobre 2019.

## SÉANCE DU 22 JUIN 2020

*Absent : néant*

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020 :

Le conseil municipal décide pour 2020 de reconduire à l'identique les taux d'imposition, à savoir :

Taxe foncier bâti (FB):	3.84 %
Taxe foncier non bâti (FNB) :	24.92 %
C.F.E. :	8.54 %

### BUDGET PRIMITIF - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Sur proposition des membres de la commission « vie associative », le conseil municipal, à la majorité, approuve le montant des subventions 2020 allouées aux associations :

	Subvention 2019	Subvention 2020
1- 30 MILLIONS D'AMIS .....	525 €	- €
2- 1167° MEDAILLES MILITAIRES AUVILLAR VALENCE .....	90 €	90 €
3- A.C.C.A STE DE CHASSE .....	1 500 €	1 500 €
4- AAPPMA STE DE PÊCHE .....	500 €	100 €
6- AMICALE DU PERSONNEL .....	3 465 €	3 150 €
7- AMIS DE LA MEDIATHEQUE .....	100 €	100 €

8- AMIS DU VIEIL AUVILLAR .....	2 000 €	3 500 €
9- ARKAD .....	400 €	400 €
10- ARPA 47 PROTECTION DES ANIMAUX .....	700 €	
11- ASCEAU .....	1 600 €	2 600 €
12- ATELIER .....	600 €	450 €
13- AUVILLAR EN FETE .....	4 500 €	- €
14- CITE EN SCENES .....	500 €	500 €
16- CLUB DES AINES .....	1 200 €	500 €
17- CROIX ROUGE .....	750 €	750 €
18- DONNEURS DE SANG .....	100 €	100 €
21- FEDERATION NATIONALE ANDRE MAGINOT .....	150 €	150 €
22- FNACA .....	100 €	100 €
23- GAROUST .....	1 180 €	- €
24- GYMNASTIQUE VOLONTAIRE .....	450 €	- €
25- HALLE AUX GRAINS .....	200 €	200 €
26- OCCE COOP SCOLAIRE MATERNELLE .....	2 000 €	2 000 €
27- OCCE COOP SCOLAIRE PRIMAIRE .....	2 500 €	2 500 €
28- PARENTS D'ELEVES .....	- €	800 €
29- PIEGEURS AGRÉÉS .....	50 €	50 €
30- PREVENTION ROUTIERE .....	50 €	50 €
31- RETRAITES AGRICOLES .....	50 €	50 €
32- SAINT NOE .....	5 500 €	- €
33- SECOURS POPULAIRE .....	350 €	400 €
34- SFA .....	1 400 €	- €
35- SOINS PALIATIFS .....	100 €	100 €
36- SQUASH .....	500 €	500 €
38- USA FOOTBALL .....	1 500 €	1 000 €
39- VOIR ENSEMBLE .....	50 €	50 €
40- YOGA .....	700 €	- €
<b>TOTAL</b> .....	<b>35 520 €</b>	<b>22 390 €</b>

En raison de la Covid-19, plusieurs associations ont cessé leurs activités durant plusieurs mois et/ou ont dû annuler leurs manifestations. Leurs responsables ont demandé que le montant de la subvention soit revu à la baisse par rapport à 2019.

**COMMUNE D'AUVILLAR – SERVICE ASSAINISSEMENT - BUDGETS PRIMITIFS 2020 :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les budgets primitifs, qui s'équilibrent, en dépenses et en recettes, compte-tenu des résultats reportés de 2019, à :

**BUDGET COMMUNAL**

• Section de fonctionnement	1 076 208.02 €
• Section d'investissement	962 347.00 €

**SERVICE ASSAINISSEMENT**

• en section de fonctionnement	1 679.00 €
• en section d'investissement	81 616.37 €

Une analyse fine des dépenses de fonctionnement sera effectuée par la commission « finances » afin de détecter les postes budgétaires qui pourraient encore faire l'objet d'économies, afin d'accroître l'autofinancement.

**GÎTE COMMUNAL - CONVENTION ENTRE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE ET LA COMMUNE :**

Depuis sa création par la Communauté de Communes des Deux Rives, l'Office de Tourisme Intercommunal assure gratuitement, d'avril à octobre, la gestion des réservations du gîte d'étape communal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention qui définit clairement les conditions dans lesquelles l'office de tourisme assure cette prestation.

**TRAVAUX RUE DE LA SAUVETAT - AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX AVEC L'ENTREPRISE EUROVIA :**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant N°2 au marché de travaux, présenté par l'entreprise EUROVIA et validé par le cabinet AC2i, maître d'œuvre, qui s'élève à 13 508.08 € HT, et qui porte le montant total du marché à 165 536.90 € HT.

**MODIFICATION DES BRANCHEMENTS « EAUX USÉES » - DEMANDE DE SUBVENTION A LA CC2R :**

Il est décidé de confier à l'entreprise ESBTP le déplacement de sept regards d'eaux usées existants qui gênaient pour l'aménagement des trottoirs. Le montant des travaux s'élève à 14 700 € HT.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à solliciter une subvention auprès de la Communauté de Communes des deux Rives, au taux de 40%.

**EGLISE SAINT PIERRE TRANCHE OPTIONNELLE 2 - CHAPELLE DU ROSAIRE - CHANGEMENT DU TITULAIRE DU LOT N°4 MOBILIER :**

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la demande à renonciation à réaliser les travaux de la chapelle du rosaire déposée par monsieur Christian Schmitter et de confier ce travail à l'entreprise MALBREL CONSERVATION, dont le montant du devis s'élève à 24 890 € HT.

#### **EGLISE SAINT PIERRE - REMISE EN PLACE DES TABLEAUX - DEMANDE DE SUBVENTIONS :**

Le conseil municipal décide de confier à l'atelier du Lauragais la remise en place dans l'église de 7 tableaux restaurés au cours des dernières années. Le devis s'élève à 5 560 € HT.  
Ces travaux seront subventionnés à 80%.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

##### **Gîte**

La réouverture du gîte est programmée pour le 4 juillet 2020. Une fiche, rappelant toutes les prescriptions mises en place sera envoyée aux pèlerins lors des réservations en ligne et remise à l'arrivée à chaque marcheur.

##### **Salle des fêtes**

Après une visite sur place, il a été demandé au cabinet d'Architectes Didier Médale de prendre en compte dans le projet d'aménagement de la salle des fêtes :

- la création d'une extension à l'arrière du bâtiment afin d'y stocker le matériel et de libérer le fond de la salle et le garage.
- décroissement du local occupé par « l'Atelier », avec réfection des peintures/sol/plafond
- la réorganisation de la cuisine
- la réfection des sols (vitrification du plancher au rez-de-chaussée et changement du sol plastique à l'étage).
- la réfection du système chauffage/climatisation au rez-de-chaussée
- la liste des travaux préconisés par la commission de sécurité de la CC2R, lors de la visite en date du 17 janvier 2019.

Dès réception de l'avant-projet sommaire, il sera soumis aux membres de la commission « travaux ».

##### **Ancien office de tourisme**

L'avant-projet sommaire est présenté à l'assemblée. A ce jour la destination du local du rez-de-chaussée n'est pas arrêtée. Vu l'emplacement, il semblerait judicieux de le réserver à un artisan d'art.

##### **Éclairage public**

Monsieur Gilles COMPAGNAT suggère que la commune continue le passage progressif en éclairage Led et s'engage pour cela dans un plan pluriannuel d'investissement.

##### **Nettoyage de la cale**

La Fédération de Pêche de Tarn-et-Garonne a effectué gracieusement le nettoyage de la cale à l'aval. La commune a chargé l'entreprise DUSSAC d'effectuer la partie en amont.

## **SÉANCE DU 10 JUILLET 2020**

*Absents excusés :*

*Madame Nathalie SALAUN*

*Monsieur Thierry DUSSAC. A donné procuration à M. Jean-Michel MONESTES*

*Monsieur Daniel NOYRIGAT. A donné procuration à M. Olivier RENAUD*

*Monsieur Vincent MADAULE. A donné procuration à Madame Isabelle GELDHOF*

#### **ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES :**

Après installation du bureau électoral, il est procédé au scrutin secret à l'élection des trois délégués et des trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

##### **Délégués titulaires**

Messieurs Olivier RENAUD, Jean-Michel MONESTES et Mathieu FRAYSSINHES ont été proclamés élus au premier tour de scrutin et ont déclaré accepter le mandat.

##### **Délégués suppléants**

M. Gilles COMPAGNAT, Alain ARNOSTI, Isabelle GELDHOF ont été proclamés élus au premier tour de scrutin et ont déclaré accepter le mandat.

#### **DISPOSITIF RÉZO POUCE :**

Le lancement officiel du dispositif aura lieu en septembre dans le cadre de la semaine de la mobilité.

Monsieur Joël CHEVALIER est désigné comme référent communal.

# Budget primitif

## 2020

Le budget 2020 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal le 22 juin 2020.

Les grandes orientations budgétaires pour l'année 2020 sont dans la continuité de celles engagées depuis 2014, à savoir :

- poursuivre le désendettement
- maîtriser les dépenses de fonctionnement pour compenser la baisse des dotations de l'Etat sans détériorer la qualité des services
- ne pas procéder à une augmentation des taux de fiscalité pour la 16<sup>ème</sup> année consécutive
- maintenir une dynamique d'investissement
- soutenir les projets des associations
- ne pas augmenter le prix des services (cantine, garderie, gîte).

Un budget sincère, transparent et prudent



### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Maîtrise des dépenses de fonctionnement : frais de personnel, électricité, assurance, achats, maintenance...

**Budget 2020 : - 3,77 % par rapport au budget primitif 2019.**

### TAXES LOCALES

Pas d'augmentation des taux d'impôts locaux depuis 2005.

**0% d'augmentation des taux en 2020.**

### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Maintien du soutien à la vie associative.

**En 2020, 28 associations vont bénéficier de 22 390 € de subventions.**

### ENDETTEMENT

Baisse constante du niveau d'endettement.

**52% depuis le 01/01/2014.**

### DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Baisse permanente de la Dotation Globale de Fonctionnement qui impacte fortement les recettes de la commune.

**DGF 2014 : 124 123 €**

**DGF 2020 : 46 000 €**

### TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Projets financés avec 80% d'aides publiques, permettant de ne pas recourir à l'emprunt.

La commune poursuit ses investissements.

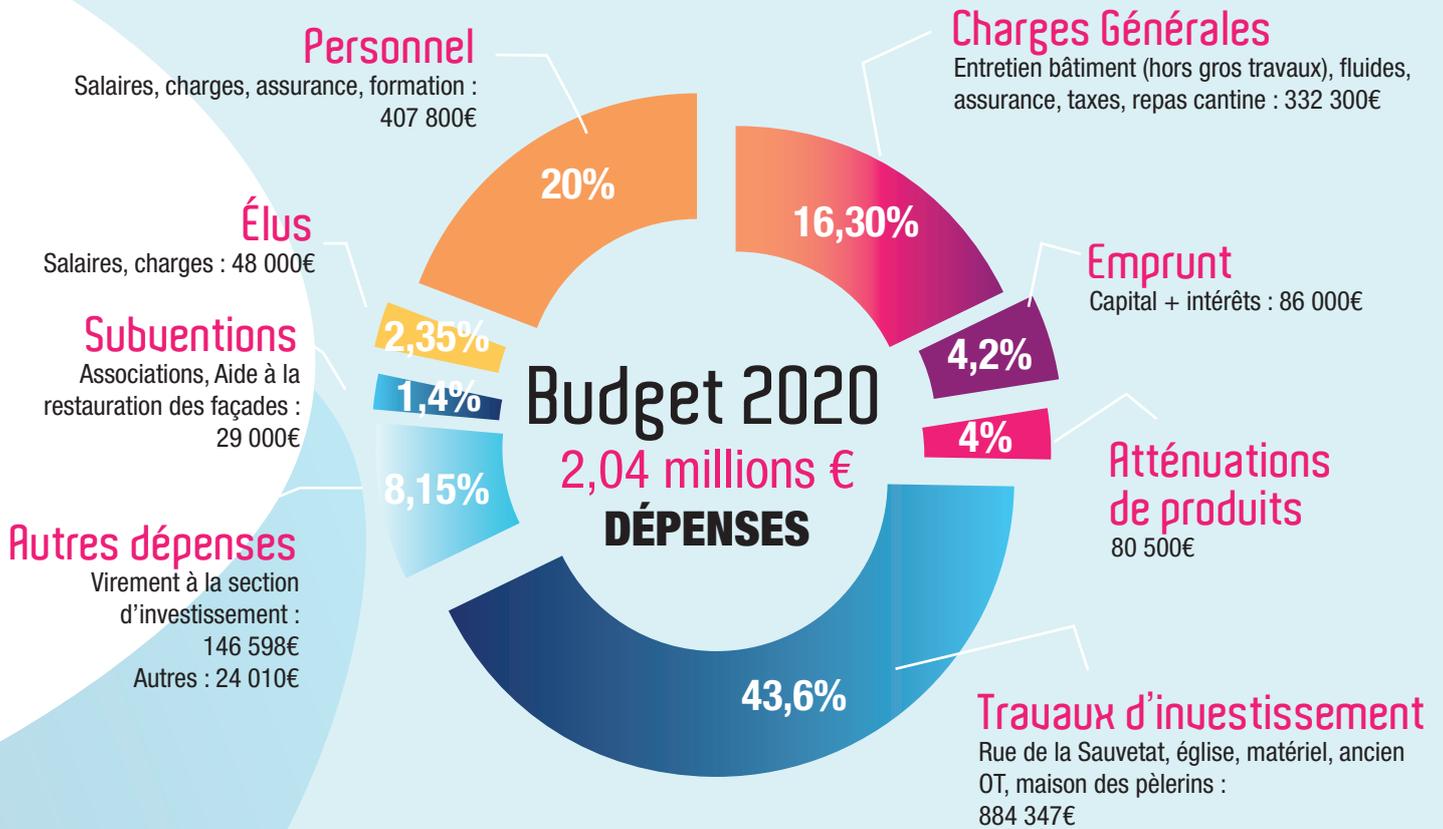
**En 2020 : 962 347 €**

# Dépenses

## FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT CONFONDUS

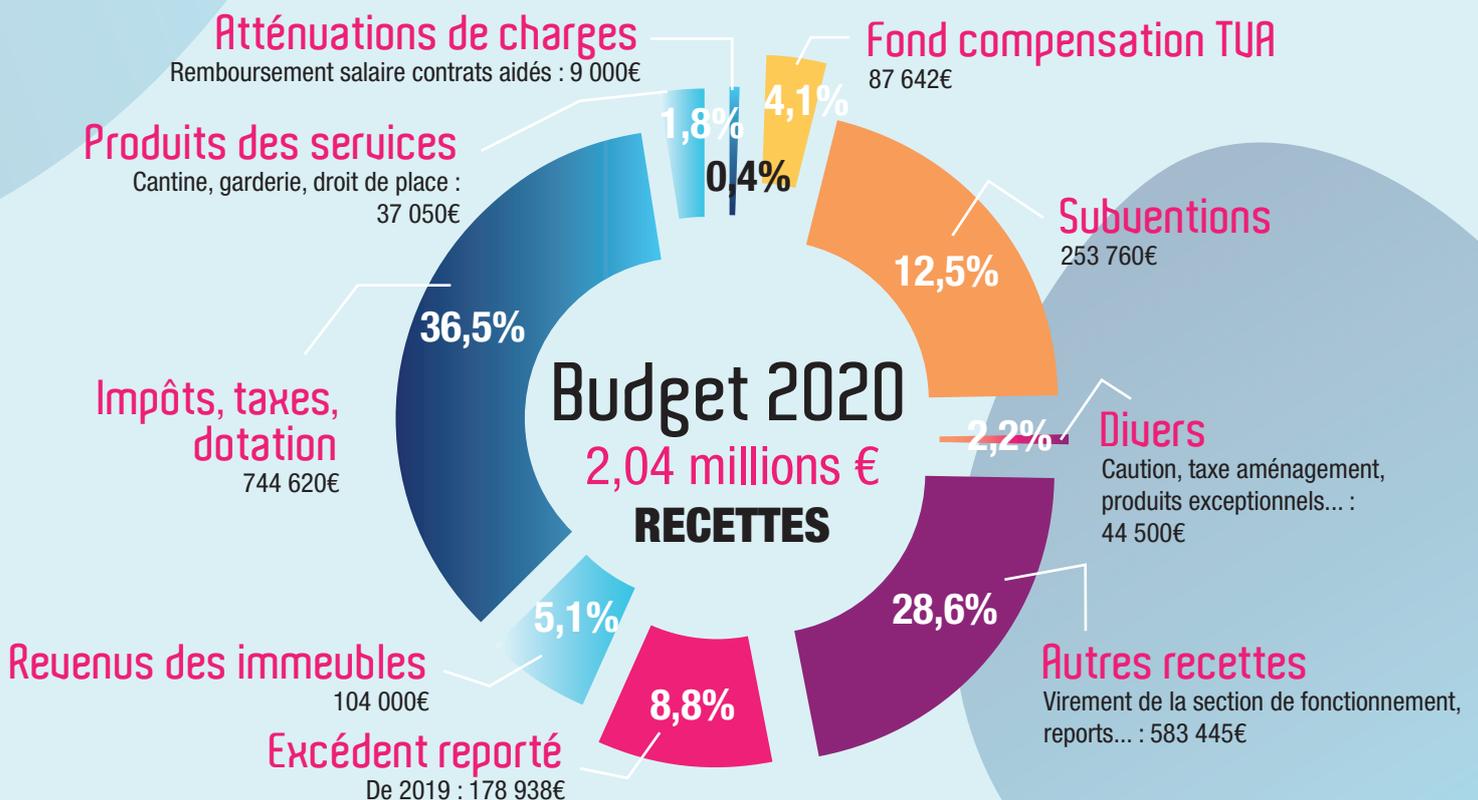
Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 2,04 millions d'euros dont :

- 1,08 millions d'euros en fonctionnement
- 0,96 million d'euros en investissement



# Recettes

## FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT CONFONDUS



# Infos Mairie

## Bruits de voisinage... Apprendre à vivre ensemble

L'été est synonyme de travaux en extérieur, c'est l'avantage de vivre à la campagne. Mais cela implique une certaine discipline pour ne pas incommoder ceux qui nous entourent, donc pour entretenir de bonnes relations de voisinage.

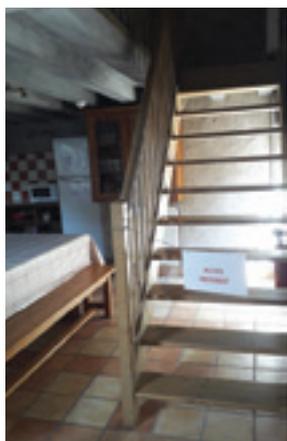
Nous rappelons qu'une réglementation existe avec l'arrêté préfectoral N° 04-1070 du 21 juin 2004. Cet arrêté prend en compte les nuisances dans les lieux publics, dans le cadre des activités professionnelles, industrielles, artisanales et commerciales, agricoles, sportives et de loisir.

Pour ce qui concerne les propriétés privées, il stipule que les travaux de bricolage et jardinage mettant en œuvre des tondeuses, tronçonneuses, perceuses et tout autre appareil susceptible d'occasionner une gêne sonore ne sont autorisés que dans les conditions suivantes :

- Jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Pour tout renseignement, vous rendre à la mairie.

## Gîte communal, la sécurité sanitaire avant tout



Notre gîte communal, très prisé par les pèlerins d'avril à octobre, a rouvert ses portes le 4 juillet. Dans la période actuelle, son ouverture ne pouvait se faire sans la mise en œuvre de prescriptions sanitaires sérieuses.

La commission « protection des populations » du conseil municipal a planché sur le sujet en se référant aux textes en vigueur. L'Office de Tourisme des Deux Rives, notre partenaire pour la

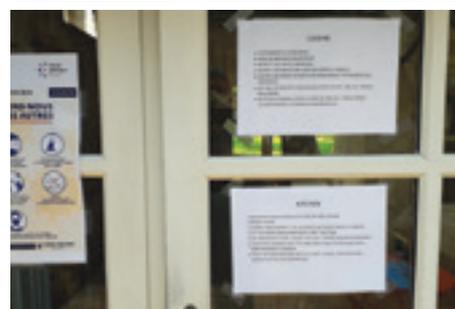
gestion des réservations, a été associé à notre réflexion. Enfin la compétence terrain des employés municipaux a été prise en compte pour l'aménagement nécessaire de l'espace.

Pour résumer, des fiches d'informations sont distribuées aux arrivants, des produits désinfectants sont à disposition dans tous les locaux du gîte (cuisine, sanitaires, chambres), les rideaux et accessoires non indispensables sont retirés, l'accès à la cuisine est limité en nombre en respect des distances

physiques, le port du masque est obligatoire dans les parties communes.

Tout est fait pour que nos visiteurs se sentent en sécurité, leur comportement restant essentiel pour faire barrage aux risques de contamination toujours présents sur le territoire français.

Gageons que la saison se passe le mieux possible, les réservations pour les semaines qui viennent semblent partir à la hausse.



## Automate d'alerte

Pour être alerté en cas de survenue d'un risque pouvant entraîner la sécurité des habitants, la mairie possède un automate d'alerte. Si vous ne vous êtes pas encore inscrit, appelez ou envoyez un mail à la mairie.

Si vous êtes nouvel arrivant à Au villar, ou si vous l'avez égaré, vous devez vous rendre à la mairie afin d'y recevoir le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

## Listes de diffusion de la mairie

Si vous souhaitez recevoir des informations directes de la mairie, rien de plus facile !

Appelez la mairie au 05 63 39 57 33 ou envoyez un mail

à [mairie-auvillar@info82.com](mailto:mairie-auvillar@info82.com) et vous serez membre du groupe de diffusion.

## Comprimé d'iode

Auvillar se trouve à proximité de la centrale nucléaire de Golfech. Pour rappel, chaque foyer doit posséder, dans sa pharmacie, une boîte de comprimé d'iodure de potassium 65 mg (Iode). A ne prendre que sur ordre du préfet, en cas

d'accident nucléaire. Si vous n'en possédez pas, vous rendre à la mairie pour y recevoir un bon de retrait gratuit en pharmacie.

## Le CAUE 82 promouvoir la qualité architecturale

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement 82 est une association Loi 1901 à vocation de service public ([www.les-caue-occtanie.fr](http://www.les-caue-occtanie.fr))

Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Le CAUE est un organisme créé à l'initiative du Conseil départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Il a pour mission :

- L'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement,
- La formation des maîtrises d'ouvrages et des professionnels,
- L'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant,

- Le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

Le CAUE, dont la commune d'Auvillar est adhérente, tenait son assemblée générale le 30 juin. Sa présidente a rappelé à cette occasion que le CAUE peut apporter, gratuitement, assistance aux particuliers qui souhaitent avoir un avis sur tout projet, dans le domaine de l'architecture et du paysage. Il accompagne les collectivités pour des projets court, moyen et long terme touchant à l'amélioration du territoire. Le CAUE développe également des actions de sensibilisation à destination des jeunes publics dans le cadre scolaire.

La commune fait appel aux compétences du CAUE lorsqu'elle projette des aménagements. Ce fut le cas dernièrement pour la rénovation du bâtiment de l'ancien office de tourisme, ou la réhabilitation du jardin Michaud, deux projets qui prendront forme en 2021.

## Vivre dans le monde d'après...

Qui aurait pu croire il y a 4 mois que notre planète serait mise à mal par le monde de l'infiniment petit...

Qu'une petite boule microscopique parsemée de ventouses, serait à l'origine d'une pandémie mondiale...

Du reste, on savait cela possible mais c'était si loin ....

Tel le bras d'une pieuvre, il a su s'accrocher, s'attacher, trouver son hôte.

**Maintenant, la chose est faite.**

Le virus nous a touché dans nos codes, nos habitudes, notre économie, notre environnement et tout notre quotidien.

Notre « CHER » Covid a volé ce lien si précieux qui nous relie les uns aux autres et qui représente la force de notre société, notre « vivre ensemble ».

Les termes, confinement, désinfection, distanciation sociale, cluster, gel hydroalcoolique sont devenus des mots familiers dans notre langage, de plus, aujourd'hui c'est un défilé carnavalesque, on se déguise, on se masque !

**Et maintenant ?**

Maintenant, on souffle un peu...et c'est humain, une fois l'épreuve passée, on oublie les bonnes résolutions.

Mais la menace rôde encore tapie dans l'ombre, sournoise, malveillante, en attente d'une nouvelle histoire.

Alors nous faisons face, du mieux que l'on peut, on se prépare, nos sens restent en alerte.

**Et après ?**

La pandémie de coronavirus va-t-elle changer le monde ?

Peut-être allons-nous entrer dans l'ère du télé-travail ?

Les grandes métropoles connaîtront-elles un exode sans précédent ?

Les villages de France vont-ils s'ériger en forteresses imprenables ?

Allons-nous privilégier les circuits courts de notre agriculture ?

En tout état de cause, ce que l'on peut observer, c'est que l'homme, mis au pied du mur, peut se montrer créatif et talentueux.

Des projets sont nés, tous plus audacieux les uns que les autres, alors faisons leur confiance !

« Les épidémies ne changent donc que rarement le cours de l'histoire, mais elles l'accélèrent »

Dans l'attente... d'un vaccin.

Isabelle Latrille

## Service des encombrants

La mairie met à la disposition des particuliers un service de ramassage des encombrants tous les premiers mercredis du mois. Il suffit de contacter la mairie au 05 63 39 57 33 pour donner vos

coordonnées et la liste de vos encombrants quelques jours avant le ramassage. Les encombrants doivent être sortis devant votre domicile la veille au soir du ramassage.

## Mais qui veut la peau de Trinidad ?

Nos amis gersois de l'atelier théâtre de Saint Clar nous ont fait passer une très agréable soirée sur le parvis de l'église en ce mardi 21 juillet. Les spectateurs venus nombreux ont profité d'une douce soirée d'été au rythme des chansons et sketches joués par cette troupe toujours très sympathique. Un petit air de « Sister Act » pour les cinéphiles.

Nous leur avons donné rendez vous en 2021 pour la sixième fois !



# Rezo pouce

## Auvillar s'engage pour une mobilité durable avec Rezo Pouce

La commune d'Auvillar a décidé de s'engager pour une mobilité durable et solidaire en mettant en place Rezo Pouce. Rezo Pouce, c'est un réseau solidaire pour partager ses trajets du quotidien. Grâce à de nombreux arrêts (comme des arrêts de bus) et à l'application Rezo Pouce, vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets. Rezo Pouce, c'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous !

### Pourquoi partager ses trajets ?

Non, la voiture n'est pas morte et il est parfois compliqué de s'en passer. Nous devons simplement l'aborder différemment. Effectuer tous ses trajets – des plus courts aux plus longs – seul dans sa voiture – alors qu'une voiture peut transporter 5 personnes et même parfois plus – peut s'apparenter à un non-sens. Pour les trajets plus longs, la voiture peut être la seule solution. Dans ce cas, pensez « partage » : si vous possédez une voiture, vous pouvez prendre des autostoppeurs du quotidien ou vous organiser pour covoiturer, et si vous n'avez pas de voiture – ou voulez moins l'utiliser – vous pouvez trouver un conducteur en faisant du stop ou en covoiturant !

### Et concrètement, ça marche comment ?

Passagers ou conducteurs s'inscrivent gratuitement sur rezo-pouce.fr, sur l'application, dans leur mairie ou en point relais et reçoivent une carte de membre et un autocollant (pour les conducteurs). En mode Stop, les passagers se rendent à un Arrêt sur le Pouce, sortent leur « pancarte destination » et tendent le pouce. En moyenne, un conducteur s'arrête en

6 minutes ! Les conducteurs, quant à eux, collent leur autocollant sur leur pare-brise pour être identifiés et restent attentifs aux personnes qui pourraient se trouver à un Arrêt sur le Pouce ! Pour se déplacer de façon plus organisée, les utilisateurs peuvent utiliser l'application Rezo Pouce. Rien de plus simple, les passagers et les conducteurs indiquent leurs trajets recherchés ou proposés. Ceux-ci peuvent avoir un départ immédiat pour plus de flexibilité ou peuvent être programmés pour plus tard. Et bien sûr, les passagers et les conducteurs ayant des trajets similaires sont mis en relation. Les utilisateurs peuvent également créer et s'abonner à des hashtags qui les intéressent (ex. #GareMoissac) pour facilement visualiser tous les trajets publiés avec ceux-ci !

Faire du stop, prendre des autostoppeurs ou covoiturer, ce n'est pas forcément un engagement de tous les jours mais le moindre trajet partagé fera du bien à votre portefeuille et à la planète, sans oublier les belles rencontres que vous pourrez faire. Alors, prêt à rejoindre la communauté Rezo Pouce ? Inscrivez-vous vite sur rezo-pouce.fr, sur l'application, dans votre mairie ou en point relais (une photocopie d'une pièce d'identité est nécessaire) !

Quatre arrêts sur le pouce sont prévus à Auvillar : Abri bus du port, Abri bus Route de Valence, à proximité de l'étude notariale et Porte de Lecture. Vous verrez bientôt les panneaux !

Rendez vous à la rentrée, le 19 septembre pour la présentation au public. Nous en reparlerons.

# Associations

## Club de l'Age d'Or

L'année 2020 a commencé par notre assemblée générale qui s'est déroulée le 16 Janvier 2020. La Présidente Mireille DURRENS souhaite la bienvenue aux adhérents présents ainsi qu'aux personnes invitées : Monsieur RENAUD maire d'Auvillar, Monsieur BASELY représentant Monsieur TANGUY Président de Génération Mouvement 82 et Madame DUJAY Présidente du secteur du Brulhois. 45 adhérents participaient à l'assemblée générale.

Nous accueillons Monsieur Jean-Pierre ROUX au Conseil d'Administration en remplacement de Madame Reine SAINT-MARTIN qui désire se retirer. Mireille DURRENS est reconduite dans ses fonctions de Présidente.

Après lecture des rapports d'activités, du bilan financier et des allocations des invités, la Présidente clot l'assemblée générale, remercie les invités et les adhérents et les invite à un goûter.

Le dimanche 9 Février 2020, le Club organisait son loto annuel. Environ 180 personnes y ont participé dans une bonne ambiance. De nombreux et jolis lots ont été gagnés.

Nous remercions les producteurs du marché et les commerçants pour les lots offerts. Mireille DURRENS, la Présidente, remercie tous les participants et les jeunes d'Auvillar qui, comme chaque année, nous aident à ce que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions.

Comme tous les ans nous avons organisé notre repas annuel le 8 mars 2020. 53 adhérents y ont participé dans une ambiance festive, grâce à l'animation « Chœur en Chansons ». Le repas, servi par Jean le traiteur, était excellent. Nous avons passé une belle journée.

Nous espérons reprendre nos activités au mois de septembre.



## ASCEAU

### LES TONTONS FONT LEUR FESTIVAL

En cette année 2020 particulière, les Tontons de l'Asceau ont tenu à maintenir le festival de cinéma en plein air ÉTOILES & VIEILLES BOBINES, rare manifestation estivale auvillaraise cette année. Notre objectif demeure : vous faire (re)découvrir des classiques du cinéma de façon ludique.

Le thème de cette 2ème édition sera : Quand le cinéma traque l'imposture.

Le vendredi 21 août, Plein Soleil sera diffusé dans une ambiance champêtre, au Port, en bord de Garonne.

Le samedi 22 août, le concert du groupe D/A Jazz précédera la projection de La Mort aux trousses, place du Château.

Le dimanche 23 août, sur le parvis de l'Église, Michel Cardoze nous contera l'imposture avant de laisser place à un ciné-concert. La musique sera jouée en direct pendant la projection du film muet Monte là-dessus !

Toutes les soirées débutent à 19h30 avec restauration et buvette sur place.

Une solution de repli est même prévue en cas de météo

défavorable.

En marge du festival, une exposition des peintures de Franck Cabra et des photos de Joseph Boilon se tiendra à la salle Arkad du 21 au 31 août.

Compte tenu des mesures de distanciation en vigueur, une jauge maximale a été définie et adaptée à la configuration de chaque lieu. Par conséquent, il est fortement conseillé de réserver ses places en ligne.

Plus de renseignements sur : [www.etoilesetvieillesbobines.com](http://www.etoilesetvieillesbobines.com)  
Contact : [etoilesetvieillesbobines@gmail.com](mailto:etoilesetvieillesbobines@gmail.com) ou 06 76 99 58 78

Tarifs : 5 €/soir

Pass Festival (3 soirs) : 12 € (10€ en ligne)

Gratuit pour les moins de 18 ans

L'Asceau et les Tontons remercient la municipalité et leurs partenaires pour leur soutien.

### L'ÉTÉ A PAS RACONTÉS

Au cours de l'été et tous les mercredis à compter du 15/07 jusqu'au 23/08, l'ASCEAU proposera une nouvelle animation principalement à base de lectures sur des thèmes variés : Liberté, Égalité, Fraternité, la quiétude, le chemin, le spirituel, la bienveillance, la

lenteur.

Venez nous retrouver à partir de 18h45 les mercredis, Place de la Halle et de là, partez à la recherche et à l'écoute de nos conteurs dans nos recoins préférés du centre ancien. Cette manifestation est proposée en accès libre et gratuit mais dans le respect des mesures de distanciation en vigueur.

### LES PANIERS SOLIDAIRES

L'ASCEAU souhaite remercier et rendre compte aux Auvillaraïses de l'opération « paniers solidaires » que nous avons initiée pendant la période de confinement (et après) afin de venir en aide à ceux d'entre nous dont la situation financière était fragilisée par cet épisode.

Dans le cadre de cette opération nous avons collecté la somme totale de 1.034, 43 €, dont 245 € ont été prélevés sur le budget des différents pôles de l'ASCEAU. Le solde a été collecté par la majoration volontaire des paniers vendus à nos membres et par des dons spontanés des Auvillaraïses. Les fonds récoltés ont permis de distribuer plus de 25 paniers solidaires (de valeurs variables, parfois jusqu'à 50 €). Toutes les personnes qui se sont manifestées en ont été bénéficiaires.

L'ASCEAU remercie les Auvillaraïses, plus particulièrement ceux qui, au-delà des membres de l'ASCEAU, ont apporté leur soutien et leur contribution à cette opération.

Le solde du compte « Paniers solidaires » au sein des comptes de l'ASCEAU est donc aujourd'hui créditeur de la somme de 522, 46 €. Nous rendrons compte aux Auvillaraïses de l'utilisation future de ces fonds qui ne pourront être affectés qu'à des projets d'ordre caritatif et solidaire.



## Cité en scènes

### CHASSE AU TRÉSOR VIRTUELLE



La chasse au trésor organisée par Cité en scènes qui, en 2019, avait réuni 120 participants dans une ambiance festive extraordinaire s'est déroulée en 2020 dans le virtuel imposé par le confinement. « Vers le monde d'avant » était le thème à double sens de cette année. Les énigmes ont été postées en ligne et 35 familles se sont inscrites échappant ainsi à la morosité de la période, qu'elles soient à Montauban, au Québec, en Bretagne ou dans les Hauts de France. La dernière épreuve a eu lieu sur le terrain le 20 juin au cours d'une visite de

la cité qui suivait les anciennes fortifications. La vingtaine de passionnés des enquêtes et les curieux du patrimoine qui avaient fait le déplacement disposaient simplement d'un ancien plan pour trou-



ver le trésor, découvert par un Auvillaraïse et une Montalbanaise au terme de deux heures de jeu de piste. Sécurité oblige, pas de repas, les résultats ont été annoncés au cours d'un simple pot sous le

cèdre qui domine la vallée de la Garonne. C'était la fête de la musique, un concert de Tal y Cual a eu lieu à l'Eglise. Les artistes se sont ensuite produits devant le Bistrot du Coin, le Petit Palais et l'Horloge dont les terrasses étaient comblées.



# Halle aux grains

## AUVILLAR S'EST SERRÉ LES COUDES DURANT LE CONFINEMENT

Durant le confinement, les auvillarais ont pu s'approvisionner sur place pour s'alimenter avec en plus des produits de meilleure qualité.

**Aurore et André de la boulangerie ont étendu leur offre** : uniquement ouverte le matin mais 7/7J, leur offre a été étendue en mettant à la vente les fruits et légumes de Ghislaine et Thierry Dussac mais également les savons de Virginie de la savonnerie. Ils ont mis en place du poulet rôti le dimanche et plus de produits d'épicerie... Ils ont également proposé le muguet de la fleuriste de Valence d'Agen et tout ceci sans prendre de marge ; le but étant de soutenir les commerces fermés administrativement...

**Marie et Nicolas du Vival ont assuré le quotidien** en épicerie, tabac, presse, etc... 6 jours sur 7

**Valérie et Serge du restaurant de l'Horloge (fermé administrativement) ont proposé deux fois par semaine une fournée de pain.** Uniquement sur commande, ce pain, composé de levain naturel, de farine de blés anciens en bio et de sel de Guérande, a été cuit dans un ancien four à bois à chauffe directe situé au château de Lamotte à Bardigues.

## Deux marchés associatifs uniquement alimentaires et sous délégation du préfet suite à la demande du maire se sont maintenus

- Le jeudi soir au Restaurant de l'Horloge depuis 2014, marché bio organisé par l'association « l'Asceau ». Fonctionnement uniquement sur commande durant le confinement mais ouvert à tous (réservé aux adhérents le reste du temps)

- Le Dimanche matin sous la Halle aux grains depuis 1996 organisé par l'association des commerçants « la Halle aux grains ». Vu l'impact économique de la crise sanitaire, le droit de place a été offert pour le 1er semestre. Grand merci à David Granier de Saint Vincent Lespinasse pour avoir remplacé Céline Grizou au pied levé afin d'assurer l'offre en fruits et légumes. David est un des fournisseurs en fruits et légumes bio du marché du jeudi. Un peu d'humour : durant cette période de confinement, l'ail a eu beaucoup de succès. En effet, parmi toutes ses vertus, il y a celle qui assure une certaine distanciation sociale... Les dattes aussi ont été appréciées par les clients qui trouvaient le temps long... Pour terminer, nous constatons beaucoup de têtes nouvelles parmi les clients du marché suite à la diffusion de l'émission « des racines et des ailes » le 13 mai dernier.

## Arnaud Brougnon et sa boutique de fruits et légumes en libre-service

Edifiée à l'été 2019, cette structure à ossature bois située à la sortie du péage de l'autoroute, permet de mettre à disposition des produits BIO de distributeurs en libre-service. Ouvert 24h/24 et 7J/7, vous choisissez dans les casiers numérotés et vous payez par carte bancaire. Ce magasin est géré par Arnaud Brougnon, producteur bio d'Auvillar associé avec d'autres producteurs locaux.

**Guislain et Thierry Dussac (GAEC des Costes Pelades)** ont mis

en place une vente à la ferme de fruits et légumes les mardi et vendredi après-midi. Suite à ce confinement, la vente à la ferme continue uniquement le vendredi après-midi de 16h à 19h au lieu dit « la Planèze » à Auvillar.

**Valérie et Vincent Desbourdieu-Cuny (EARL vallée de Garonne)** ont mis aussi une vente à la ferme de légumes. Suite à ce confinement, la vente à la ferme au lieu dit « Béraut » à Auvillar continue uniquement le mercredi après-midi de 17h30 à 19h de préférence sur commande au 06 85 50 40 14

Vous pouvez aussi les retrouver sur les marchés de Valence d'Agen le mardi et samedi matin.

**Lucas Froment, vigneron du Domaine de Thermes a livré à la maison.** En plus de la vente à la propriété, une tournée de livraisons sur Auvillar et ses alentours ainsi que sur Valence-D'agen a été mise en place le mardi et vendredi après-midi durant le confinement.

**Le Canard Auvillalais a été d'une grande aide.** Pour promouvoir cette organisation de circuits-courts, ce groupe de diffusion comptant à ce jour un peu moins de 300 abonnés, existant depuis plusieurs années et géré par **Francis Sohier**, a permis par mail d'informer rapidement de l'actualité locale durant cette crise sanitaire. Il ne faut pas oublier Facebook qui a permis par exemple à **Annie Escudier** de prendre des commandes de poulets pour les livrer ensuite à domicile.

Il faut avoir conscience que l'ensemble des nouvelles technologies de l'information ont permis de faciliter la gestion de cette crise. L'application « zoom » par exemple a permis de faire des réunions en visioconférence depuis la maison. Cet outil permet de gagner du temps, de protéger l'environnement en évitant d'aller à Montauban pour une réunion d'une heure.

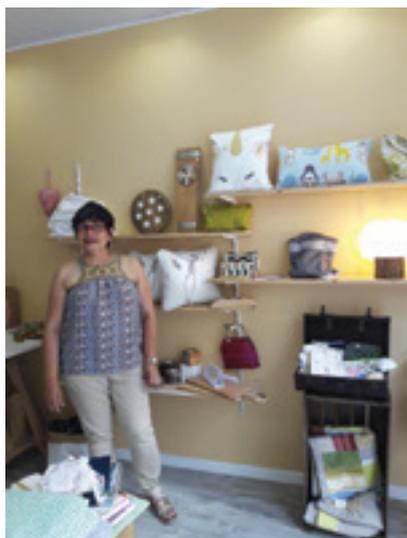
Nous remercions tous ces acteurs qui ont su faire preuve d'imagination et de solidarité sans compter le travail supplémentaire nécessaire pour atteindre l'objectif : vous nourrir.

Dernier point, début mai, l'opération « **Aidons nos commerces de proximité** » a été lancée par la centrale nucléaire EDF de Golfech en partenariat avec la Communauté des Communes des Deux Rives (CC2R), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Tarn-et-Garonne ainsi que des associations locales de commerçants (AC2R et La Halle aux Grains d'Auvillar). Au travers de cette initiative solidaire innovante, plus de 16 000 € ont pu être collectés pour les 13 commerces du territoire des deux rives dont 3 sur Auvillar (L'Horloge, l'Al Dente et Sol en Zen) qui ont manifesté leur besoin de soutien. Une belle preuve de l'engagement de la centrale et de ses partenaires pour soutenir la vie économique locale.

Et maintenant, qu'allons-nous faire ? Chasser le naturel, il revient au galop ! Nous sommes tous acteurs de nos modes de vie. La crise sanitaire que nous venons de vivre n'est rien face à la crise climatique qui débute. Alors changeons nos habitudes !

La Halle aux Grains

## CHAMAREL CRÉATIONS



J'ai ouvert le 20 mai Chamarel Créations, au 7 rue de l'horloge.

Malgré la situation sanitaire, l'activité a bien démarré et je remercie tous ceux qui d'une façon ou d'une autre m'ont soutenue et encouragée dans ce projet.

Les Auvillalais ont maintenant dans leur village une boutique où acheter des vêtements, des cadeaux et objets déco ainsi que des articles zéro déchets. Mais



mon activité principale est la retouche et la couture. Pour vos projets de rideaux, de coussins ou pour customiser un vêtement n'hésitez pas à passer le seuil de la boutique pour un devis, je serai heureuse de vous accueillir.

**Horaires d'ouverture :**  
Mercredi/Judi/Vendredi : 10h30 à 12h 30 et 14h30 à 17h00  
Samedi/Dimanche/Jour férié : 10h30 à 12h30

Elsie Underwood  
Tel : 06 40 99 98 49 - email : sisi197@orange.fr

## La Gaule Auvillaraise

### LE LAC DE MIQUE ET LA GAULE AUVILLARAISE, UNE LONGUE HISTOIRE...

Cette histoire pendra fin officiellement le 31 décembre 2020. En effet, le propriétaire du lac de Mique a fait savoir au président Francis Brune, ainsi qu'à la fédération départementale sa décision de ne pas reconduire le bail de location qui nous liait.

L'histoire a débuté le 11 janvier 1997, date de la signature de la convention de droit de pêche, entre la propriétaire de l'époque, Mme Lagarde, la fédération départementale de pêche et le regretté Georges Barrié, alors président de la Gaule Auvillaraise.

Depuis lors, les pêcheurs Auvillalais se sont attachés à ce coin de verdure et de calme. De nombreux travaux ont été réalisés sur le lac d'une superficie de 6ha, comme l'aménagement de postes de pêche, la construction de tables de pique-nique ainsi qu'un barbecue, d'une tonnelle et enfin le montage d'un bungalow. Tout cela étant l'œuvre des bénévoles de l'association. Merci à nos anciens.

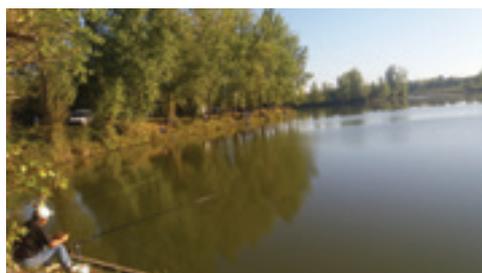
Chaque année, nous déversons gardons, tanches, perches, brochets et autres carpes qui font la joie des pêcheurs. Le concours de pêche du 15 août était organisé au lac de Mique, tout comme le traditionnel repas champêtre de printemps. Nous organisons, avec le concours de la fédération, des journées découverte pêche et milieu aquatique pour les enfants des écoles d'Auvillar et Boudou.

Il faut maintenant que nous pensons à l'avenir de notre AAPPMA. Même sans Mique, les pêcheurs auront toujours la possibilité d'exercer leur loisir préféré soit sur les lacs environnants, sur le canal, le Camuzon et bien sûr sur les bords de Garonne. Notre AAPPMA détient les droits de pêche sur la presque totalité du Camuzon entre Auvillar et Bardigues, ainsi que sur le cours de la Garonne, entre le barrage de Malause et le seuil N°3.

Le conseil d'administration de l'association a pris le problème à bras le corps. Nous sommes en discussion avec nos collègues des AAPPMA de Valence, Lamagistère, Donzac et la fédération départementale pour réfléchir à l'avenir du loisir pêche sur le territoire de la Communauté de Communes... Nous en reparlerons.

En raison de l'épidémie, nous ne pourrions pas organiser le traditionnel concours de pêche du 15 août comme nous l'avions envisagé.

En effet, notre fédération nationale nous a déconseillé de réunir plus de dix pêcheurs sur un même lieu cette année.



## Musée du Vieil Auvillar

Après cette période difficile, le musée du Vieil Auvillar rouvre ses portes le 3 juillet, tous les jours sauf le mardi, de 14 h 30 à 17 h 30 (au lieu de 18 h 30) afin, qu'après le passage des visiteurs, les bénévoles puissent désinfecter les locaux et le mobilier. Nous accueillerons en toute sécurité et avec grand plaisir les amateurs des souvenirs du passé. Les 19 et 20 septembre nous participerons aux Journées du Patrimoine dont le thème est Patrimoine et Education. Entrée gratuite au musée, avec l'animation du spécialiste des faïences. Dans cet esprit, le 20 septembre à 17 h, sur l'esplanade du Port (dans la chapelle en cas d'intempéries), nous allons accompagner une lecture sur l'histoire du Port et de la maison Vielhescaze, collectée auprès des anciens et organisée par Joëlle Cywie, une Auvillaraise de longue date. Les amoureux du Port qui pourront évoquer passé et présent y sont conviés.



## UCCA

Bien que tout le programme de 2020 ait été annulé le VCCA n'a pas fermé ses portes. De nombreux artistes nous ont envoyé des messages de solidarité et ont fait part de leur bonheur d'avoir séjourné dans ce lieu apaisant qu'est Auvillar. Ceux qui ne le connaissent pas encore rêvent toujours de le découvrir.

Comme tout le monde nous sommes, au Moulin à Nef, dans l'expectative mais nous travaillons sur les projets qui seront mis en oeuvre en 2021, quand tout ira mieux. Nous espérons que très vite les artistes et les étudiants américains pourront venir profiter des bienfaits d'Auvillar.



## C'est la vie !

### NAISSANCES :

- Bérénice SCHNEIDER, le 6 décembre 2019
- Thyméo GAILLETON BARAT, le 19 décembre 2019
- Yoan YORDANOV, le 15 janvier 2020
- Marius BOUY, le 29 mars 2020
- Cvetelin ILIEV, le 7 mai 2020
- Dimitar MOROZOV, le 18 mai 2020
- Robin DUSSAC, le 8 juin 2020

### DÉCÈS :

- Rachel DAGONVILLE, le 31 décembre 2019

- Charles RAUCHER, le 18 janvier 2020
- Jeanne CAUSSAT, le 7 mars 2020
- Thérèse GLORIES, le 20 mars 2020
- Roger GEORGES, le 15 avril 2020
- Marguerite BOYER, le 23 avril 2020
- Odette DELAS, le 14 mai 2020
- Yvette DEVAUX, le 27 mai 2020
- Michel VETILLARD, le 11 juillet
- Robert SOURBIER, le 16 juillet

